

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**LISTE DE CANDIDATURES - Collège des USAGERS**
SCRUTIN DU LUNDI 30 MARS AU VENDREDI 03 AVRIL 2026

Date limite de dépôt : **Lundi 17 mars 2026 à 12h00**

Ce formulaire de candidature doit être adressé dûment complété et signé,

- Soit déposé directement auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris Nanterre, contre remise d'un récépissé de dépôt, **impérativement sur rendez-vous** ;
- Soit envoyé par courrier, via lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante (cachet de la Poste faisant foi), envoi doublé d'un mail (elections@daji.parisnanterre.fr) avant la date et l'heure limite :

« Elections Conseils centraux 2026 - À l'attention de Madame la Présidente »
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (Mme FOURCAUD – bureau B706)
Université Paris Nanterre
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Tous les champs sont obligatoires.

Le dépôt des listes peut être effectué par tout usager de l'établissement exclusivement. En conséquence, il appartient à une organisation de mandater l'usager de l'établissement qui pourra déposer la liste candidate en son nom, et de signifier ses nom et prénom à la DAJI à l'adresse elections@daji.parisnanterre.fr. Ce dépôt a lieu en même temps que les déclarations individuelles de candidature. Le dépôt d'une liste par une personne extérieure à l'établissement est interdit.

⚠ Le mandataire de dépôt de liste ne doit pas être confondu avec le mandataire de liste et le mandataire de liste suppléante ou suppléant: ces derniers, désignés parmi les candidates ou candidats de liste, sont les interlocutrices ou interlocuteurs exclusifs de l'université.

NOM DE LA LISTE :

MANDATAIRE DE LISTE :

NOM : Prénom :
Mail :@parisnanterre.fr

MANDATAIRE DE LISTE SUPPLEANT :

NOM : Prénom :
Mail :@parisnanterre.fr

COMPOSITION DE LA LISTE

	NOM - Prénom	N° CARTE ETUDIANT	UFR / Institut / Ecole doctorale	SEXE H / F	SECTEUR DE FORMATION
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Attention : Chaque liste assure la représentation d'au moins deux des grands secteurs de formation enseignés dans l'établissement (les disciplines juridiques, économiques et de gestion ; les lettres et les sciences humaines et sociales ; les sciences et technologies).

La liste candidate peut être incomplète et doit comprendre un nombre de candidats au moins égal à la moitié du nombre des sièges des membres titulaires et suppléants à pourvoir. Le nombre maximum de candidats par liste est égal au double du nombre des sièges de titulaires à pourvoir. La liste candidate est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Nul ne peut siéger à plus d'un conseil (code de l'éducation, article L719-1).

☐ Profession de foi (*facultative*)

☐ Appartenance ou soutien dont bénéficie la liste (*facultatif*) qui sera le cas échéant mentionnée sur les bulletins de vote (cette appartenance doit être justifiée par un courrier original signé par la représentante ou le représentant légal de l'organisation) :

.....

Fait le : à :

Signature **originale** manuscrite (au stylo feutre ou à bille bleu de préférence et non photocopiée) du mandataire de liste :